

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023
DELIBERATION N°2023_012

Envoyé en préfecture le 08/02/2023	BOIS GUILLAUME
Reçu en préfecture le 08/02/2023	
Publié le 09/02/2023	
ID : 076-217601087-20230202-2023_012-DE	

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL
2 FÉVRIER 2023



Date de la convocation : 27/01/2023

Date d'affichage : 27/01/2023

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 25

Représentés régulièrement convoqués : 7

Absents : 1

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Melanie VAUCHEL, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Hervé ADEUX, Christine LEROY, Yannick OLIVÉRI-DUPUIS, Isabelle HERBERT, Grégory DEREN, Hélène SOLER, Karen YVAN, Jean-Marie LÉGUILLON, Gaëlle RICHET, Grégoire POUPON, Claire PEREZ, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERGES, Gildas QUÉRÉ, Philippe COUVREUR, Isabelle SAINT BONNET

Absents excusés régulièrement convoqués :

M Philippe Emmanuel CAILLÉ pouvoir à Mme Marie-Laure PATOUX, M Michel PHILIPPE pouvoir à M Hervé ADEUX, M Basile BERNARD pouvoir à Mme Margaux VANTHOURNOUT, M Vincent BOURGES pouvoir à Mme Melanie VAUCHEL, Mme Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN, M Lionel ANSELMO pouvoir à M Gildas QUÉRÉ, M Frédéric ABRAHAM pouvoir à Mme Nicole BERGES

Secrétaire de séance : M Grégoire POUPON

12 - OBJET : URBANISME - NOUVELLE DENOMINATION DE VOIE - ZAC DE LA PLAINE DE LA RONCE - ALLEE DES ROUGES TERRES

Rapporteur : Hervé ADEUX au nom du Conseil de la Municipalité

2023_012

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°115/2016 du 23 novembre 2016, décidant de renommer la rue de l'Aube en « Rue du Point du Jour »,

Vu l'avis de la commission concernée,

Considérant que les travaux de la phase 3 de la ZAC Plaine de la Ronce ont débuté,

Considérant qu'il est nécessaire de dénommer l'ensemble des nouvelles voies créées,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023
DELIBERATION N°2023_012

Envoyé en préfecture le 08/02/2023
Reçu en préfecture le 08/02/2023
Publié le 09/02/2023
ID : 076-217601087-20230202-2023_012-DE

Après en avoir délibéré,

CONFIRME l'appellation de la voie principale de desserte telle que « Rue du Point du Jour »,

DÉCIDE de nommer la voirie en impasse « Allée des Rouges Terres ».

Stéphane BERTOLETTI, absent.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte les propositions du rapport :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

le Maire,



Théo PEREZ